

# POUR INFORMATION

**PROVINCE DE QUÉBEC,**  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 16 décembre 2013.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le seizième jour du mois de décembre de l'an deux mille treize, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie, à 19 h 00.

Sous la présidence de monsieur le maire Gaétan Vachon,

Étaient présents :	les conseillères	Luce Lacroix,
		Nicole Boilard,
	les conseillers	Claude Gagnon,
		Rosaire Simoneau,
		Steve Rouleau,
		Eddy Faucher,

formant quorum de ce conseil.

Ouverture de  
l'assemblée

Ayant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

### VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-12-638

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

**En conséquence,**

**Il est résolu unanimement :**

**QUE** le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2014

2013-12-639

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2014;

**En conséquence :**

Il est proposé par la conseillère **Nicole Boilard**,  
Appuyé par le conseiller **Claude Gagnon**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le budget de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2014 tel que présenté par le trésorier de la Ville qui s'établit comme suit :

#### REVENUS

De taxation		
• Activités de fonctionnement	16 796 486 \$	
• Activités d'investissement	1 073 200 \$	
Tenant lieu de taxes	607 854 \$	
De sources locales	2 652 839 \$	
De transferts – autres	107 674 \$	
De transferts – intérêts dette Gouvernement du Québec	375 633 \$	
De transferts – capital dette Gouvernement du Québec	<u>1 583 444 \$</u>	

**TOTAL DES REVENUS** 23 197 130 \$

#### Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement

Paiement comptant d'immobilisations 1 058 200 \$

**TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES TRANSFÉRÉS** 1 058 200 \$

**TOTAL DES REVENUS APRÈS TRANSFERTS** 22 138 930 \$

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration	3 033 776 \$
Sécurité publique	3 154 422 \$
Transport routier	2 414 437 \$
Hygiène du milieu	3 601 292 \$
Santé et bien-être	194 909 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 189 835 \$
Loisirs et culture	3 554 761 \$
Frais de financement	<u>1 211 536 \$</u>

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** 18 354 968 \$

**AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Remboursement en capital – Sainte-Marie	1 865 628 \$
Remboursement en capital – Gouvernement du Québec	<u>1 583 444 \$</u>

**TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES** **3 449 072 \$**

**SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES  
AVANT AFFECTATIONS** **334 890 \$**

**AFFECTATIONS**

Activité d'investissement	(15 000)\$
Fonds de roulement	(250 000)\$
Droits sur les carrières et sablières	(25 000)\$
Réserve financière – vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	(32 000)\$
Montants à pourvoir dans le futur	<u>(12 890)\$</u>

**TOTAL DES AFFECTATIONS** **(334 890)\$**

**SURPLUS (déficit)** **0 \$**

**QUE** le trésorier Jacques Boutin est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, les documents concernant le budget 2014 et les transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour leur approbation.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du budget 2014.

*Certificat de crédits du trésorier numéro 1 (budget 2014).*

Adopté à l'unanimité.

2013-12-640

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2014-2015-2016**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015-2016 de la Ville de Sainte-Marie;

**En conséquence :**

Il est proposé par le conseiller **Steve Rouleau**,  
Appuyé par la conseillère **Nicole Boilard**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2015-2016 de la Ville de Sainte-Marie tel que présenté par le maire de la Ville, dont les dépenses triennales prévues s'élèvent à 39 728 500, \$, soit 6 982 500, \$ pour l'année 2014, 10 451 000, \$ pour l'année 2015 et 22 295 000, \$ pour l'année 2016.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

Questions de  
l'auditoire

Aucune personne n'assiste à la séance.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 19 h 05.**

Levée de  
l'assemblée

\_\_\_\_\_  
Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière.

\_\_\_\_\_  
Gaétan Vachon,  
Maire.

